

CP Luxembourg – réunion de comité du lundi 08 juin 2015 à 19h15.

Procès-verbal référence : lettre 2015-2016 (1) - Salle de Bonance à Libramont

GROOS Paul - Tél. 063 67 86 93 – GSM. 0497 47 12 47 – secretariat@basketlux.be

Présents : Marie-Hélène Albert, Michel Balon, Jean-Charles Cornil, Sébastien Fisson, Jean-Marie Fivet (président), Paul Groos (secrétaire), Luc Henin, Francis Léonard et André Samu débattent des points suivants

Non-Présent(s) : Eric Wathelet (raisons personnelles)

Membre invité : ---

Cette première réunion se tient, jusqu'à l'élection du bureau, sous la direction du membre le plus ancien.

A. Composition du CP LUX, saison 2015-2016

Bureau du CP Lux

- Président / Trésorier : Jean-Marie Fivet
- Vice-président : Francis Léonard
- Secrétaire Paul Groos / secrétaire-adjoint : Michel Balon

Commission ARBITRAGE

- Président : Jean-Charles Cornil
- Convocateur : André Samu

Commission COMPETITION

- Calendrier : Paul Groos
- Contrôle des documents : Michel Balon
- Coupes Jeunes : Sébastien Fisson
- Coupes Seniors : Eric Wathelet
- Homologation : Eric Wathelet
- Remises hivernales : Francis Léonard

Commission Détection & Sélections Jeunes

- Coordinateur JRJ : Marie-Hélène Albert
Secrétaire : voir organisation commission
- Masculine : Luc Henin
 - Féminine : Marie-Hélène Albert

Commission MINI-BASKET

- 3&3 / 4c4 : Sébastien Fisson

Commission PROMOTION

- Actions promotionnelles et représentation : Francis Léonard
- Relation avec la presse : Jean-Marie Fivet

Rappel important : Toutes les questions relatives à un département dépendant de la compétence du Comité Provincial sont transmises au secrétaire provincial, par les seuls, secrétaire, correspondant email et/ou président de club.

Le Secrétaire Provincial, dûment mandaté par le Conseil d'Administration de l'AWBB, donnera suite immédiate, transmettra l'information au responsable du dit département ou soumettra la correspondance au Comité Provincial pour réponse ou information. Inutile d'importuner directement les personnes agissant pour le compte d'une commission, quel que soit l'intention souhaitée.

NB. Les questions d'ordre administratif (références statutaires) sont à adresser au groupe des parlementaires

A. Décisions prises par le Comité Provincial LUX.

1. Règlement PO – PID en accord avec le CDA : le règlement sera soumis aux clubs concernés, pour information.
2. Trésorerie : en conformité au PF 16.2 (financement des CP)

Budget

Les comités provinciaux établissent un budget par exercice civil reprenant :

- en dépenses, les montants consacrés au fonctionnement du Comité provincial, de la commission de formation des arbitres et de la commission technique chargée de la formation des jeunes.
- en recettes, la participation directe des clubs, déterminée lors des Assemblées Provinciales, le subside de l'Association déterminé par la Trésorerie Générale selon les règles établies ci-après, une estimation de la ristourne de 30 % du montant perçu par l'Association pour changements au calendrier dans le championnat provincial (PC 59) ; ainsi que tout montant déterminé par le comité provincial et approuvé par l'assemblée provinciale (comme par exemple de droit d'inscription en coupe de la province).

Il est transmis au plus tard le 30 septembre de l'année qui précède l'exercice civil concerné à la Trésorerie Générale pour intégration au budget général de l'Association.

La gestion financière de chaque comité provincial est placée sous la responsabilité de son président, celui-ci introduit et justifie la demande de son budget annuel et en contrôle la correcte affectation des dépenses, en fonction des objectifs déclarés à atteindre. Il (elle) introduit personnellement, le cas échéant, la demande d'autorisation de dépassement de son budget.

3. Envoi documents : les feuilles de match, toutes compétitions confondues restent à adresser uniquement à Michel BALON (13, Haut-des-Flonceaux à 6820 FLORENVILLE) ; les feuilles scannées seront acceptées. Le CP marque son accord sur le fait que l'envoi des feuilles de match scannées (en couleur) et un fichier par feuille sera pris en compte. Les délais d'envoi restent également inchangés.
4. Matches amicaux (PC 81) : « *Doit être considérée comme rencontre amicale, toute rencontre qui, en dehors des championnats, coupes ou tournois, est disputée entre deux équipes de clubs différents* ». Il est rappelé aux clubs que toute demande de rencontres amicales est gratuite, toutefois si le CP prend connaissance d'une organisation non déclarée, une amende de 24,00 € prévue au TTA sera appliquée

5. Critères pour le PC 1 (saison 2015-2016) - Le calcul se fera sur 8 semaines / calendrier
- Pour entrer en compte sur la période établie, les arbitres de niveau 3, doivent, obtenir minimum 10 pts; si seulement huit points enregistrés, le CP fixe les références suivantes : 4/4 : non – non ; 2/6 : non – oui ; 6/2 : oui – non ; 0/8 : non – oui ; 8/0 : oui – non ; les arbitres de niveau 2 doivent obtenir minimum 8 points.
 - Les arbitres évoluant dans les catégories U12 doivent obtenir minimum 3 points.
- Les points sont répartis de la manière suivante : une prestation/week-end (grand panneau = 2 pts / U12 = 1 pt)

B. Approbation du PV de l'Assemblée Provinciale / voir [fichier en annexe](#)

Le PV est approuvé tel que rédigé.

C. Commissions

1. Calendrier (fonctionnement, choix des grilles, ...)

Planning de la saison : celui-ci a été modifié en raison de certaines contraintes du calendrier régional.

Le planning est approuvé unanimement et sera transmis aux clubs via le site

- Grille de 12 : P1M, P1D, P2M, P3M (2 séries), U21G, U18G et U14F, un championnat complet aller-retour
- Grille de 14 : P2D, un championnat complet aller-retour
- Grille de 8 + grille de 4 : U14G, U16G (2 séries) et U16F
- Grille de 6 : toutes les autres catégories en jeunes seront planifiées en 2 tours aller-retour, excepté en U12 (2 tours aller simple et un 3^{ème} tour aller-retour).

2. Coupes

- Planification et tirage des coupes SENIORS : [voir tableau site](#)
- Planification et tirage des coupes JEUNES : sera publié sur le site avant le 1^{er} juillet
- La prochaine coupe provinciale messieurs s'intitulera « la coupe de l'Avenir »

3. Homologations

- Nouvelles demandes : Salle de Rouvroy
- Règle des 24/14 secondes : Tous les clubs sont invités à mettre leur salle en conformité avec la nouvelle règle avant le 1^{er} match officiel et en avertir le responsable homologation, qui déléguera un délégué du CP pour vérifier si le nouveau matériel est en ordre.

4. Arbitrage

- Le secrétariat CFA sera assuré, pour la saison 2015-2016 par M. André Samu (arbitrage@basketlux.be)
*Rue du Vivier, 32 à 6740 FRATIN * GSM privé : +32 (0)476 40 83 18 / Tél privé : +32 (0)63 45 67 97*
- Une réunion CFA est prévue le 18 juin 2015 pour fixer les dates de l'ASA, classification des arbitres et établir quelques règles de fonctionnement pour la prochaine saison, entre autre les évaluations.
- Formation : le CP ne peut que rappeler l'importance que la CFA puisse disposer d'arbitres régulièrement disponibles et ce afin d'assurer au mieux l'ensemble des compétitions.
L'organisation d'un niveau 2 est prévue dès septembre.
- Cellule Désignations : méthode d'action identique à la saison écoulée, demande de la part des arbitres un respect du travail des membres de la cellule (communication : changement email et GSM)

5. Commission Détection Sélections Jeunes

- Sélection garçons : Rappel de l'organisation du 1^{er} dépistage à Libramont, le jeudi 25/06, de 19h00 à 20h30
Une séance d'information sera donnée aux parents des joueurs à 19h15.

6. Mini-basket

- Le CP décide de maintenir les animations 3&3 en U6
- Licences de coach : les options retenues à ce niveau-là seraient d'imposer de participer à une formation obligatoire pour tous les animateurs de 3&3 et 4c4, qui au terme de la formation reçoit une licence de coach nominative, valable une saison.

7. Promotion

- Dans le cadre de certaines organisations, une banderole « Le fair-play est un sport » est disponible auprès du responsable.

D. Divers

- Commentaires de la dernière réunion du groupe PARLUX.
- Pour info : [profil d'un membre du Comité provincial](#)

Séance clôturée à 22h45

Prochaine réunion CP LUX : jeudi 10/09/2015 à 19h15 à Libramont, sauf imprévus dû à l'actualité

Jean-Marie FIVET (président) | Paul GROOS (secrétaire)